

VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

DCM 24/087
RESSOURCES HUMAINES – Révision du tableau des effectifs

République française

Département des Yvelines

Canton de Houilles

Le Conseil municipal se compose de **39 membres**

Le nombre des Conseillers municipaux en exercice est de **39** Le 24 septembre 2024 à 19h06, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles.

(Convocation et affichage effectués le 18 septembre 2024).

PRÉSENTS:

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. MIQUEL Pierre, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} GOUAR Saara, M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M.CADIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M^{me} PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR:

- M. CHAMBERT Julien
- M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine
- M^{me} OROSCO Claire
- M^{me} DUFOUR Florence
- M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle
- M. SIMONIN Sébastien
- M. FONTANA Alexandre
- M^{me} COLLET Jennifer
- M. GOUT Christophe
- M^{me} MICHEL Fleur
- M. BOIVIN Claude

par M^{me} PRIM Céline
par M. BORDES Joël
par M^{me} LABUS Ewa
par M. HAUDRECHY Christophe
par M^{me} MARTINHO Sandrine
par M. CHAMBON Julien
par M. BATTISTINI Clément
par M. CADIOU Patrick
par M. BERTRAND Romain
par M. LECLERC Grégory

par M^{me} BELALA Monika

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE : / DÉPART EN COURS DE SÉANCE : /

ABSENCES:

M^{me} BROUTIN Gaëlle

Accusé de réception en préfecture 078-217803113-20240927-DCM24-087-DE Date de télétransmission : 27/09/2024 Date de réception préfecture : 27/09/2024



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

DCM 24/087
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Révision du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires modifiés,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale modifiée,

Vu la délibération du conseil municipal n°08/409 du 18 décembre 2008 fixant le tableau des effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet de la Collectivité,

Vu la délibération du conseil municipal n°24-069 du 25 juin 2024 portant révision du tableau des effectifs,

Considérant le tableau des emplois à temps complet et à temps non complet adopté par le Conseil Municipal le 9 octobre 2018,

Considérant qu'il convient de procéder à une révision du tableau des effectifs du fait de différents mouvements de personnel et des avancements de grade 2024,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A LA MAJORITE DES VOTANTS (30 voix pour dont 27 voix pour du groupe Houilles la Ville que J'Aime et 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, et 8 voix contre dont 7 du groupe ID commune et 1 de M. HERAUD),

Article 1^{er}: AUTORISE Monsieur le Maire à réviser et à actualiser le tableau des effectifs tel que présenté dans l'annexe jointe à la délibération.

Article 2 : PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal :

Service REM

Nature 64111 et 64131

Accusé de réception en préfecture 078-217803113-20240927-DCM24-087-DE Date de télétransmission : 27/09/2024 Date de réception préfecture : 27/09/2024 **Article 3 : CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1

du CGCT ont été accomplies pour

le présent acte.

AR. délivré le : 27/09/2024

Publication effectuée le : 27/09/2024

Exécutoire ce jour : 27/09/2024

Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,
Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture 078-217803113-20240927-DCM24-087-DE Date de télétransmission : 27/09/2024 Date de réception préfecture : 27/09/2024